DÉPARTEMENT DE LA DYLE. ARRONDISSEMENT

00

Commune d

ACTES DE NAISSANCE.

Le présent REGISTRE, destiné à inscrire de suite et sans aucun blanc, LES ACTES DE NAISSANCE des Citoyens de la Commune d' Nerystelle pendant l'an mil huit cent douze, contient, compris la Table alphabétique, le conformément à l'art. 41 du Code civil.

A Briselle le 3 glos _______ an 1811 Malford pour

Le mil huit cent douze, nous dudit Tribunal, avons coté et paraphé feuillets supplémentaires qui ont été ajoutés au présent Registre pour subvenir aux besoins de l'année.

A lesdits jour et an.

Shuiren feniller Blatfroid for

ACTE DE NAISSAN





Du quatre ume jour du mois de jansaier l'an Mid huit Conton pe à on Je heure du m du malai Acte de naissance de Marie anne San den Weigneberghe ne le Mois, fille de kenrij Vandon Wesperbergh , domicilié à Mele , département de la Dife profession de Calte Vateur du Joir, fille , domicilié à yssoke. agé de quai ente quatic ans et né à et de Marie aune Tagmans département de la Vice profession de y Stoke, domiciliée à ... agée de Trente neuf ans et née à ffete Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencinais-Premier témoin Mi chel Fague ans de Saist huit ans, domicilié à de latte Vateur joseph Vanderlindon Second témoin /can de trente neuf ans, domicilié à de office sonte Sur la réquisition à nous faite par heurij Vousden Neigen Ceryle perre de Centant et oute Signe ales pour les Spendruck Van den waeijenborgh Jalow Elvine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le Maire de l'État civil, soussigné,

lancent days

Du Sip come jour du mois de j'anslaier Van Mit huit Cent douge à dip heure Acte de naissance de je un Bajotiste Van Jairen né le grantre ceme jour du mois de jansaier à Jep heure du soir, sils de jeun Bajotiste San Jairen, domicilié à huldgestergh, département de la difle profession de journatier ans et ne à halden bengh agé de Frente Lip et de anne Therase Taymans département de la Dife profession de domiciliée à Asche agée de Trente Frois ans et née à gische Le sexe de l'enfant a élé reconnu être Mbas Casain Premier témoin Clemant Muga yssake profession de prente trois ans, domicilié à tonelier Second temoin / can quillianne Hay's , profession de Vingt Joile ans, domicilié à ystope de Houchen Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Sandanien Climent of ans og ean Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compavantes, par moi Clement Auge of faisant les fonctions d'Officier Maire d'Albert faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Coment Saye

ACTE DE NAISSAN



Du Sie ion jour du mois de jour lacer Van Mit huit Cart don Je a douge heure de Acte de naissance de Marie Elisabeth Graffacts Circy cent jour du mois de janbaier à nonfheure du foir, fil le naturel de anne Catherine Prus Santo, domicilié à issohe, département de la dojle profession de mestique dgé de Vinat ans et né à et de domiciliée à département d profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminie Premier témoin Egide Moundeet de Virief , ans, domicilié à hocylaint profession Segond témoin jean quelliune Maye de Ving Weins ans, domicilié à affahe , profession Sur la réquisition à nous faite par jeune Catherine Mar ohan qui a de Clare quelle lous la ment for furtes a don Domilille et onte Signe alie nous Es Leste Igui onte de Claire ne Suloir Elvine nean grays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Sement Maye de l'État civil, soussigné, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

dellest Raye

Du Mit iem jour du mois de fantaier l'an Mit huit Cont douge à trois heure du Soir Acte de naissance de pierre de Micepor muit ieme jour du mois de jans nier à sept heure de joseph Delmeper agé de troute Lie ans et né à meelles la Cademberghe et de Marie Sandoreniach domiciliée à Miche agée de quatente département de lu de profession de ans et née à Miche Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas lulain Bengiers Premier témoin purve de Suryt Cinky ans, domicilié à your whichier Second tempin pean quillianne Mayé de Vingt douft ans, Comicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par joseph valineper pourse Selentant Would Loyne Weckous Estople guionte dellare une Silver Elvines Jean & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ament Aujé infont cien faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, l'ayé l'ayé l'ayé

ACTE DE NAISSA



Du neuf ieme jour du mois de jantaier l'an Mit huit Cout Douge à doufehoure du Milion Acte de naissance de jeanne Michiel neuf ieme jour du mois de jandine à ling heure Matin, file de jaque Michiels, domicilié à sighte profession de journalier de de trente mit ans et né à Cer Vueren et de Mario Catherine Stas domiciliée à mone département de la dy le profession de agée de Frante Ciny ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminion Premier témoin henry Dellom de Vingt Dont ans domicilié à as Sohe profession de Cultisateur Segond témoin henry Vom hooff de l'altistates. domicilié à placke ; profession Sur la réquisition à nous faite par jaque Mohies para De lastant et ente figue il cessons Se sente fayer michiels qui à de Clare ne savoir Elvino henderiens de l'acricus quan fins. Menricus of an fort:

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Raya no jout mes faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

adjoutdele gredition

Du went iem jour du mois de jandaier Van Will huit Cont Source heure des du Soer Acte de naissance de pierve pusatoels weif iemes jour du mois de jandaier à dent heure Soir, fil de henry posteels, domicilié à gélère, département de la dojte profession de journalier et de Manne Mane de Cilli lour domiciliée à agé de Frante luit domiciliée à Tilake département de la oyl profession de agée de Frante huit ans et née à yssolie Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culin de Cocato hant ans, domicilie à a 4 Soho profession CutiValeur Second témoin fean quillianne d'ayé de Vengt doup ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par houring passe sels perne Resperte et oute Lique use Mons Respet pierre debellilour qui a dollaray ne Sassoir ? Crine heendich pastechs

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire de l'État civil, soussigné,

Contact House

Le l'État civil, soussigné,

Contact House

Longe

ACTE DE NAISSAN



Du oute sem jour du mois de janlacer Van Mit huit Cont dong a ling heure Acte de naissance de anne Marie Bongierd on je ieme jour du mois de jantier à trois heure profession de journation du Sois, sille de jean Baptifle
Agé de Vingt neuf ans et né à
et de jeunne Bengie g de jean Buptitle Bergians domiciliée à Make département de la Interpréssion de agée de Singt Cing ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier temoin quillimme Bergiers de lingt qualité, ans, domicilié à forte profession de Vomettique de Pinys Dens ans, domicilié à 1850 ho de Toxelier Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste Bongia y Bergies qui oute dellure no labour l'Oniver Jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clament Auga a fout une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Tement Mayo

Du trai Je iem jour du mois de jansaier l'an Mil huit ant douge à dip heure du Matin Acte de naissance de There Se VanMuy Sen don Je ieme jour du mois de quillacer à neuf heure de Jean for lus Vanmyson, domicilie à Mohe, département de la dople profession de Conclier agé de trente neuf ans et né à et de Visubette Sandoorenielle à département de la département de la desse profession de agée de Vingt unt ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminain Premier témoin fean Buptitte San Muy Sen profession de quarente un ans, domicilié à de listorano Second témoin jean quilliname Laye Jescho , profession de finest de ses ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par j'ent frantois Van Muy Sen serve de lenfant ett onte Signe useenous Losgito sem Bastiste Santhaysen qui a delhare ne Julois Elvine J.S. S. MMMJSell Jean GRaye S. S. S. MMMJSell

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Homent Kaye allout and faisant les fonctions d'Officier Maire duy place de l'Etat civil, soussigné, lement Raye

Hout Deliega Int

ACTE DE NAISSAN



Du traife iena jour du mois de guntaier l'an Millauit Cont doupe à ongeheure du Matin Acte de naissance de jeanne Marie Vander lindsur four du mois de jantair à trois heure de ange Vanderlinden , département de la Tojle profession de l'our calier ans et né à et de Catherère Vandend ich dgée de Vingi département de la Dyle profession de Septans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être fami union Premier témoin /o Septe Vander linden de jourcalies / ans, domicilié à profession de journalie Second tempin jean quellianuse Ruje de Pringt deuf ans, domicilié à . profession de Mondier. Sur la réquisition à nous faite par muye Venedor lanclon perre de Centant et onte digne afa Mand Es Syste ange Vander linden et jodoph Vander linder gut oute de Chave in Soil Elpine

year GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties companotout un Kaijo rantes, par moi Clement faisant les fonctions d'Officier Maire d yffile. de l'État civil, soussigné,

Du Jai Je ieme jour du mois de jansaier Van Mil mit Cont don ze à mit heure du Matin Acte de naissauce de Jeanne Jui ge ice jour du mois de jansmier à Toupeheure adu Matin, fill Moture de Marie unhe leskens. Moha, département de la dyle profession de journaliere Agé de trute trois ans et né à Mosselle et de domiciliée à département d profession de agée de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminin Premier témoin Milhel Costem de Frontequatrans, domicilié à offlore. profession Join nacher Second témoin jeure quillianence Angé de Visit decep ans, domicilie à Moles , profession · Toucher Sur la réquisition à nous faite par jean joseph Vanderlinden Michel les hein your destavene alor (Crine) year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Hement Augé a Soul ma faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Remark Haye

ACTE DE NAISSANCE.

Du des Legst iemejour du mois de jant seer Van Mil leurt But douge à douge leure, du Mide Acte de naissance de jeanne Marie Lamak Sui Fe iem jour du mois des anssirer à Sip heure de undrell famas , domicilié à , département de la dy la profession de sous melies ligé de quairente ctrois ans et né à et de Murée Barbe Des Met y Sohe C ysteko domiciliée à département de la Dojle profession de ans et née à Fer Viceren agée de querente Le sexe de l'enfant a été reconnu être femminaire Premier témoin didue la male de Viright doup ans, domicilié à of stoke profession Journation Second témoin jeun quillianne d'ays de l'ingfdeuf ans, domicilié à yssele , profession de Sur la réquisition à nous faite par andre Canal pure de Shories Came Lique were nows pludre Lamal year & Raya

Constaté suivant la Lot et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encet Auje "Tout uni Maire d' 1 4 solle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné:

Lencert Kuije

Du Vingt trois um jour du mois de fant ouer du Mortin fluit luit Curto fia on cheure Acte de naissance de j canne Murce Vinegt tvois in jour du mois de jarelier profession de Sin Jens Mario de francois pool yssike in departement de la Dhyle ans et ne à agé de treute des domiciliée à Mohe Berguest et de l'avoline agée de Trouto département de la Dijle profession de ofssohe IH ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être femmin. Premier temoin year francis Bentets profession de Cinquite Trobis ans, domicilié à de Geliee Second témoin jean quillianue dans , ágé , profession Sur la réquisition à nous faite par trave lois post parac de l'enfant et oute Science alse faits francisses Doot; flertels de Touchir

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture d'Auje u Tout un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lemont Claye udjout delegades

7 BM

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt ling um jour du mois de jantaie, Van Wil Senit Court Donge à trois heure Acte de naissance de come Murie Vanter 5 Singt quatreien jour du mois de jansaier àquatre heure u Sols, sile de philippe , Wanter 3 , d , domicilié à du Solv, sille de de Cingante de la Sijle profession de Cutti Valeur et de Stisubeth Delcots domiciliée à Sische département de lu Digle profession de agée de trente un ans et née à Mohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferrinire. Premier témoin jeun quillianne days de Vingt de ans domicilié à profession tonelier Second temoin Memont Kuije de trente Tesis ans, domicilié à , profession Toucher Sur la réquisition à nous faite par philippe SS autait perse Clement of any

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cleuce de Caye adjoint de faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vingt Ciny iem jour du mois de jant aier Van Will print Cut onje a Sig heure Acte de naissance de jeanse delyof ne le Singt Cing in jour du mois de Ganduier, à troisheure et demis de fountois Solgot département de la Sylo profession de Blanchi Sour du Sacr, fille agé de Vingt trois ans et né à domiciliée à Mole 15 and Vens et de jeunice département de la Dij Ce profession de Doug ans et née à Vische agée de Vingt Le sexe de l'enfant a été reconnu que Premier témoin pierre Dan Went folce Le sexe de l'enfant a été reconnu être femineu de qualente sont ans, domicilié à profession de gan foretten Second temoin blenerst Auga offelo de troutetrois ans, domicilié. à , profession Sur la réquisition à nous faite par franclois deligat poeme. De Confant et oute d'yne alce Mond Es apre francois Valget qui a dellune nesalvir Sie PBIMAPIND Element Vay

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Leucent Lais «Sous les faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Sout occupations

161

ACTE DE NAISSANCE.

Du trente iem jour du mois de joursaires l'an sait lacit Consoin neuf heure du Acte de naissance de honvy fumpl Treite ie in jour du mois de jou laver àquatre heure do quilliante hungo de de quassette de la Sole profession de Culti Vector et de Marie Therese Spreatels domiciliée à y like département de la Dyla profession de agée de gran ent Tivis ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Calain Premier témoin houve ofor Vaul de Cinqueste Ciny ans, domicilié à profession de CultiVation Second témoin jeun guillimme Kuye de Vinest Jeles ans, domicilié à 5 profession Sur la réquisition à nous faite par quell'aune humps perhe Ce l'enfant et oute télique use Mons Estople honore grobano qui a de Clare médition l'aine 9. hum of year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi leuceut Kaye adjout une Maire d'affels faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, leuceut Kaye

afout deligning

jour du mois de fatirier Du pre mier l'an Mil huit Cut Goufe à ou le heure Acte de naissance de jean Bajoliste fulier jour du mois de jagulair ane fheure henry falier du fort, fil s département de la Post profession de journalier agé de finquete, quatre ans et ne à Affelie domiciliée à Meles et de flisabeth Vanda (ede) agée de quaronte département de la Sylv profession de qualitans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Culus Premier témoin Jean Bugtiffe Talier offle profession de Soi Sente / ans, domicilié à Enti Valeur Second témoin jean quillianne Mays , dgé de Vingt Deup ans, domicilie à Mole , profession Sur la réquisition à nous faite par leccony fectier perse Delinfant of onte Lique whe nows Experte honny taker, qui a d'ellaire ne falloer line Jan & Julier year gRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Element June ul out au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement beaux d'Officier de l'État civil, soussigné, lement beaux d'Officier

9 63/1

ACTE DE NAISSANCE.

Du neuf come jour du mois de sel vier Van Millist Cust doute à mont heure Acte de naissance de jeune 98 aguales 6 neuf ien / jour du mois de festires à dessepheure du matin, file un de la file profession de Doughique de de Vings quatre ans et né à domiciliée à département de la profession de agée do ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être fessiques Premier témoin jeun quisti aune daye de Vingt dens ans, domicilié à profession Tonehier Second témoin Manant Ruye detreutetvoio ans, domicilié à ; profession de Horolier Sur la réquisition à nous faite par There Se John Missions que u Dellure gues bufoulhement est faite a Soi Domi Colle et oute Lique Sploget therete Schollehour you allow no Julion Elvine Clement Jay year & Kaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi seus et My confourt une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Remont Chaye

l'an Milhait Cathonife à on fe heure du Mi du Matin Acte de naissance de Quasit freon on Te cem jour du mois de felicer de han in Floor, département de fla 576 , domicilié à profession de occurrantes domiciliée à Agée de quarente et de philippine Vandance ne à déparlement de la Dyle , profession de quatre ans et née à yssole Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Cul cuin de que rente Renfans, domicilie à de Mecuicar Second témoin jans quillicuire Muyé e Vinet un ans, domicilié à Molecula de Vinest une ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par hense fleon pource de la fait of oute Dèque a Securit Sologité leurs par le Clave ne Saboir Arire 9: voir Donn Jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Acte d'ont acc.

Maire d'Affelie faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Mout Dedynances

1061

ACTE DE NAISSANCE.

Du ou se iem jour du mois de fabrier l'an Min laist Cent Dauge à quatte heure Armidu Sois Acte de naissance de jeanne Schattens on je iem f jour du mois de fettre à Of heure , domicilié à de Schatiens du Matin, sille agé de quarente quare ans et né à profession de jacomalia domiciliée à ofsole et de latherine de Coch agée de tranta département de la Syce, profession de ans et née à hout Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin jean Buptile Poliations yssake. de Vingt une, ans, domicilié à profession de Fornestique Second témoin pierre Mes office? de Avorto una ans, domicilié à , profession four natien Sur la réquisition à nous faite par houvy fohatiens perme delentant et oute Signe Ne Mous Estate henry Schatiens of jean Baptiste Schatiens qui onte de Clave ne Sa Voir Elvine Pletrus Stees

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Augé Moire d'Affont un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lemont Auge volont de l'état civil de l'état de l'éta

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'enseut faije uffont un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lesseut Xuyé une l'état civil, soussigné, lesseut Xuyé

Chement Young

dellane ne Salvir Verine

11000

ACTE DE NAISSA



Du Sai le term jour du mois de terrier

Van Mel Muit Contronpàtion peure du Soir

Acte de naissance de quillemene Vantaylour né le fait de cerico jour du mois de febrier à trois heure tremis du soir, sil s' de autoine fantaylour de profession de profession de profession de profession de profession de profession de de l'engle profession de domiciliée à des l'engle et de Deutre Mautors domiciliée à des de l'engle profession de de l'engle profession de le sexe de l'englant à été reconnu être de la forme l'engle profession de de Soidente ans, domicilié à flere profession de profession de soidente ans, domicilié à flere profession de soidente ans, domicilié à flere profession de soidente ans, domicilié à flere profession de l'encles ans, domicilié à flere profession de l'encles ans, domicilié à l'encles profession de l'encles ans, domiciliée à l'encles profession de l'encles ans, domiciliée à l'encles profession de l'encles professi

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Care (Lage John faisant les fonctions d'Officien de l'État civil, soussigné, Jement Maire

ACTE DE N



faisant les fonctions d'Officier



Du dif Septie jour du mois de festier l'an mil hait Cent don's à un heure du Acte de naissance de jean Brystiste lieben Oit Sept un jour du mois de ferrier aum fheure Mutinifild de Cortien lieben , domicile offiche , département de la Digle profession d'eneuvier , domicilié à et de jeude Marce Depre domiciliée département de la dyle profession de huit ans et née à Ysshe Le sexe de l'enfant a été reconnu être shus bulin huit ans et nee à Premier témoin jeun Brystitte Sun Eyok de Circyante li Gisans, domicilié à Assoche profession Vendeur Sebaine Second témoir Clement Chaye de Trents loris ans, domicilié à Maye , profession Sur la réquisition à nous faite par lietur lieben perre De l'enfant étoute Signe a les 11ons C Lidan jan Bapolistvan Eych Tament fayes

ACTE DE NAISSANCE.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Kaye. Mois faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, les Marie Kaye

Du Dip Sopt iome jour du mois de forrier Van Wil huit Cont douge a Cing heure Acte de naissance de pierre dellesses à on se heure département de la de profession de agée de trous ans et née à ystelve Le sexe de l'enfant a été reconnu être Musiculier de Pringt deux ans, domicilié à gyelle de Toncher profession Second tempin, Lewent Kuye de tronsonos ans, domicilié à effetie ; profession de touelier Sur la réquisition à nous faite par jean Bajotiste d'he Coler jande Kelver lant et onte Signe ade Mond Clement Stays yean Skaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-

Tout delegadous

rantes, par moi Clemant Kuye wotant an

de l'État civil, soussigné, Lencent Kaye

Maire d / 4//che

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Element days whout als. Maire d , y Sche faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, Wood sugar

Girll: Sunal Jean 9 Raye

ACTE DE NAISSA



Du Vingt de jour du mois de fet rie. Van Mit lauit Cent Son je à don je heure du Acte de naissance de anne position facesuns jour du mois de force Vingt in unelle fille de feu gerreit hours hungs, domicilié à profession d. ans et né à Associa et de josine noviaces domiciliée à département de la diffe profession de Culti Valorte de de traile hunt ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être four lan de Tremier témoin quillènce me adrians de trente set ans, domicilié à ysselv profession de l'altivissement l'ayé ; dgé de trait trois ans, domicilié à yflore ; profession de Morietien-Sur la réquisition à nous faite par forme Coco lun Moultons promune Etuleur aux Sontre pour le dit Sitant l'après Nouve le dit Sifait l'après Nouve le Convert Mays I hearabteens Clement Mayer

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clemant Kaye adjout our Maire d1 Mene faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, soussigné, lesseut Kaye

Du Vingt venf jour du mois de fet vier Van Illil huit Cent Joi ja quatre heure Acte de naissance de jeun Bustiste Breduct Free Moufe jour du mois de fes vier à 94 heure du Mala, fill de jeur Buptite Bredael, domicilié à especteur de la Dile profession de journalier agé de quarerote any ans et ne à o Isschet et de circe Catterine Vinandena domiciliée à agée de Wente département de la Dy Le profession de ans et née à duys bough Le sexe de l'enfant a été réconnu être flas la la Premier témoin seun grielliume haye de sungt buss ans, domicilié à gisse . g. sake cloucher Second temoin Securet Rouse de trentetros ans, domicilié à ... Mehe Touchar Sur la réquisition à nous faite par jean Bajstiste Brédach perre de lenfant fet oute Signe as in prons ijoanuel brevael Clement Hay Jean gRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cause Courte de faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Mendet Knye

14 60

ACTE DE NAISSA





Du premier jour du mois de Mans l'an Milleuit Cent dong e à Vencheure du do Acte de naissance de Premy les Rens nvenier jour du mois de mard à Trois heure utin, sil de jeun Buptiste les Mens, domicilié à esser, département de sur de profession de jour alies dumation, fil domiciliée à ysself et de unue Catherine lois département de la dyce profession de Liney ans et née à affohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être, Mas lulia Premier temoin herry Ceshen de Vincest une ans, domicilié à assolve profession de Domestigne Second témoin jean quillimme Kuye , dgé de Vinyt Day ans, domicilié à , profession Tonnelier Sur la réquisition à nous faite par jeun Buptiste Coshens evne Veloufant Uperne de Confait et oute Agua alce nous Estapt jean Boystate telkais Elvine year JRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accept Maye de l'État civil, soussigné, leucent Muje de l'État civil, soussigné, leucent Muje

Pan Millauit Cost douge à ouz-heure du Matin Acte de naissance de Marie Therese depue promier jour du mois de surs à le heure , de la surie de proc , de du loir, fille Affile , département de la Dis profession de tilberand dgé de quai ente Deux ans et né à domiciliée à et de Jeanne Marco De Coster département de la Dyle profession de agée de Trecita fruit ans et née à office Le sexe de l'enfant a été reconnu être femilieire. Premier témoin pean Baptiste De Coster de quarente Citiq ons, domicilie à ysso he tosterand Second tempin jean Guntlanna Kunge de Vingt deuf ans, domicilié à , profession ctonelier Sur la réquisition à nous faite par honning despone prenne De Confant et onte Lique uvac Nous Hen de Pro 1 so De Coster Jean & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Kayé (Soul mu Maire d ; Mole faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

ACTE DE NAISSA



Du Ang ien jour du mois de Mans l'an Milhuit Cut douge à nonfheure du Acte de naissance de Murie joseph Depne quatre ieme jour du mois de mans à hout heure à Soir, sible de heury Depne à hout heure du Soir, file , domicilié à Mole , département de la dyle profession de Cultilaters domiciliée à Mohic département de du dojle profession de ment ans et née à 415ake Le sexe de l'enfant a été reconnu être, fessition Premier témoin Cretien lieben de trente huit ans, domicilié à Mohe profession de Meuncer Second témoin jean quillinume Kaye de Siry deug ans, domicilié à effete Sur la réquisition à nous faite par hours despue perme De Confait et oute Lique alle Hous h depne

C Sieben year & Raye

Du Sig ienc jour du mois de Mars heure hint du Matin Van Wil heit Cart onfia Acte de naissance de petronil Enjap du Motif, fille de sean Kantisto , domicilié à profession degarithing to agé de quaronte Cing ans et né à domiciliée à et de hose minkener agée de équeres département de la I.g. le profession de ejustre ans et née à soupelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencient Premier témoin peut quellianne paye profession de Jungs dener ans, d'omicilié à doneker Second temoin Mement Rays , dgé , profession de Frente tros, ans, domicilié à offiche Sur la réquisition à nous faite par Jean Baythete Cuies poure de Confaut et onte signe illemons Clement Jayes year glaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Acipé no Jour les faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

1869

ACTE DE NAISSANCE.

Du on Te une jour du mois de Mans da Matar Van Mil levit Cont Doupe a on a houre Acte de naissance de jeun fran les Van keyenbryt né le ou Je ien jour du mois d Murs à Sopt heure du Mater, sil 5 nature de jeun ne lutherine San keyenbergh, domicilié à Ashe, département de la Doce profession de journales age de Sucy Lest domiciliée à département d profession de âgée de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin Clement Cayé as Culain de Trente trois ans, domicilié à of Solice profession de Conclier Second témoin jean quillianue paye de Smyt Varely ans, domicilie à Sur la réquisition à nous faite par jeun Baptite Van le equilor y la quin a de Clane ettre grand par ne de Cantant et onte Signe ule nous Essiste jeun Baptitales Van Reyon adept qui a de Clane ne Salois Comins Clement Layer year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi s'emous d'aixe notions d'Officier de l'État civil, soussigné;

(lement Kaye' udjout) oldeyn die

l'an Mi huit Cent Soufe à Dip heure du Acte de naissance de Marie avene ariette Caymous ne le Die ieme jour du mois de Mars de henry (taymuns du foir , sible agé de singt neuf ans et ne à yssohe domiciliée à Mische et de Marie Thèrese paul département de lu dy Co agée de Granto profession de un ans et née à hoeylacert Le sexe de l'enfant a été reconnu être feuri luce Premier témoin pierve Try mans gstehe de trans neuf ans, domicilié à profession de Maron Second témoin jean Buptiste Svice de quavente Chyans, domicilié à de yurd Chempete Sur la réquisition à nous faite par lieur y ClayMans

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Auge a Jour aux parties compandaire d'Afface faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Clement Rugel

1768

ACTE DE NAISSANCE.

Du The South com jour du mois de Mours l'an Mil huit Contonse à Frois heure du Acte de naissance de Pensing al Steens Dis tenstien jour du mois de ragains dumater, fils de j'ean Bays tiste agé de trante mont d'els et no à profession de Culti Voit et de jeanne Braile ans et no à domiciliée à Mode domicilié à profession de Culte Voiten département de la Dolle profession de agée de grange Sept ans et née à ysshe Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mississien Premier témgin Mercent daye de troute trois ans, domicilié à Mhie profession Second tempin jeun quilliume haya de Shuyt Dens ans, domicilità à Molace Toucher Sur la réquisition à nous faite par jeun Bantiste al freus perre delenfant et oute dégre alce Moies locennes baptista absteens Clement Lay year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ament Luye d'out les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Du Vingt Six ieme jour du mois de Mund Van Will huit Cent Coule à Doug heure Acte de naissance de petrouille poot né le l'ingt sip jour du mois de mars à sip heure du motion, fille de jean Markes poot, domicilié à profession de journailles des de quarente ans et né à plane domiciliée à yslahe et de Paire Manterd agée de quarente département de la dyle profession de gssolve , ucuf ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminie Premier témoin sean quillianne Maye , âgé Premier témoin profession de Procyt dose / ans, domicilié à de toucher Second témoin lement Angé de troite trois ans, domicilié à ystahe , profession Sur la réquisition à nous faite par jeun Charles poot peine tonelier De lenfant et onte Lègne user Mont Jan C' Dot Clement Surge

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent duyé adjoute un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Consist Anye

18 681

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vinet Septiem jour du mois de Mars Van With huit Conte à on le neure du M	
Jour au mois a	
Van Will huntlint one a on heure du M	ation
Sungt Sig im jour dy mois de Mars à de	né le
Just Sig iem jour dy mois de Mars à de 1	heure
du Soer, fild do fran lois doriller	, domicilié à
département de la dyce profession de	manulis-
du Soir, fil, de tran lois dori de la gette de la	dela
département de lu d'ile profession de	de como Z
Desce ans et née à essible	is given and
Le sexe de l'enfant a été reconnu être	
Premier temoin outloans	, dgé
and desce fundi uns, domicine a facilitation	profession
de j'ocer nation	
second temour jeun opuellianne Kaya	, dgé
Second témoin peun quillieurne Kinge de Vinest d'infrans, domicilié à Assette de Fonestier	, profession
Sur la réquisition à pous foite non De D. 1	
Our localitation a nous june par fran local descodos	- peine
Sur la réquisition à nous faite par fran lois Devidos De Confaut et onte Signe al ce 11010	
Francois Reni Des	
prancois Berider antonius van vaixenbergh	
Jean Glage	
de la constantina della consta	

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'essent Kuyé aux faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Sevient haye

Du Vingt went jour du mois de Man I l'an Wil huit Cent doup à buit heure de Douis du Matin Acte de naissance de Marience Von hoy don Vingt perfo jour du mois de Muns àquataheure de pierre jodaphe Venhageur, domicilié à agé de trente un ans et né à domiciliée à 486he du M ten file agée de Trente département de la Sigle profession de qualtrans et née à proble Le sexe de l'enfant a été reconnu être femi passe Premier témoin peuve Depue gstohe profession de trestetant ans, domicilié à de forantalien de Vingt de ans, domicilié à ysotre , profession Sur la réquisition à nous faite par pierre j'éséph s'enlieigle.

parie de la faut et oute Signe Sporte

pierne joshiph s'enhaison qui de l'eneme?

La Poir de Scrive por l'Octobre toucher year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Element Maye ud'ent faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, lement faisant les fonctions d'Officier udfout delegantes

delegations

ACTE DE NAISSANCE.

Du Sir iem jour du mois de as vil. Acte de naissance de quillianne hay acts Cinq ceni l'jour du mois d'a Pril à du Soir, fils de gerand hay aents

de de grand la de profession de de de gran ente muit ans et né à tens never profession de j'our neclier et de Mésabeth ionnes. domiciliée à solohe département de lu 2 y les profession de agée de Sings Ciny ans et née à Mar Viceron Le sexe de l'enfant a été reconnu être mas lulacen de l'ingt Cinq ans, domicilié à tenforeren profession de domestique Second témoin Clement Kuya de Troite trois ans, domicilié à Mosone , profession de Concelier Sur la réquisition à nous faite par yer and layacet perns De lenfant et onte Signe ascensais 41 que guillianne Oblampain qui ja de Clare vie ne Saloir Elvire Ghegget De Clare vie

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Maire d'officier faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Du Sopt iem jour du mois de al Vil heure 24 du Matin Van Mil huit Cot donfà Sept inne jour du mois d'assisté à quatreure du Matin, fil J de jeun Boytiste Bengiers, domicilié à instance, département de la 27 le profession de journaire agé de troite un ans et né à. un ans et né à. agée de Sings domiciliée à et de jeunne Vandondack département de la Difle profession de quatre ans et née à 75 Scho Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Enduin Premier témoin jeur Boup title Bergiers. de Joisente Lou ans, domicilié à vissole , ágé profession de journalier de Vingt Jose ans, domicilie à assolve , profession Sur la réquisition à nous faite par jecure Comptiste Borges some de Confait et onte Signo Escepte jeun Baptite Bergiert qui a de Clane ne Vasoir Cloine of B. Buyuns Jean & Rayer

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encet l'appendit faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Longe Deligon dher

20 bl

ACTE DE NAISSANCE.

Du Fran fe iem jour du mois de astrel Van Mil huit fant Youge alongs heure du Mid. Acte de naissance de philippe né le Année jeun jour du mois d'ustril, à un heure du plustern, fils de jeun Bretette Jestol, domicilié à de de trente, Lest ans et ne à soir de pour nutier domiciliée à gissée et de conne Catherine jobs département de un dufg profession de agée de Trente - Sept ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Coluin Premier témoin philippe hais de quarente un ans, domicilie à profession de tisserand Second témoin jean quillianne Maije de Viny to Desho ans , domicilié à ystata Sur la réquisition à nous faite par jour Bujotible Dessol Perre de Confait et onte signe Nec Mond jangattizon Cheije Jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le constant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

dead Konje

Du dip neuf inne jour du mois de aboil l'an Mil huit Contonio a Sept heure Acte de naissance de jeun Brip litte Trymons du Midi, sils de Crestiten taymans, dompheure, domicilié à solone, département de la dyle profession de Cutte du leur agé de Frante Ling ans et ne à profession et de Bus be stackens ans et ne à domiciliée à ystoke département de la dyle profession de quatre ans et née à assolve Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Cubain Premier témoin jeun Bostiste Maymans , ágé de Soissate L'aq ans, domicilié à profession le CultiVitain Element Raya de transe trois ans, domicilié à Mhe Sur la réquisition à nous faite par frotien fay mail perne De l'enfant it onte digne une Hour C. Jaijuans J B tuy nans Clement Say

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'acceur du gant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

ACTE DE NAISSAN



Du Vingt deux iem jour du mois d'uffill l'an Mil feuit Cent dongs à deux heure tound du Soir Acte de naissance de anne latherine hounges Vingt, Jone ieme jour du mois d'ustril de antoine finnes agé de lingante ling ans et né à officie à domiciliée à domiciliée à conficile département de la dy le profession de agée de Trance Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferminair Premier temoin Michel Guylmans , dgé de guas cute toris ans, domicilié à afforce profession de tisserand de Suyt Deug ans, domicilié à affaire ; profession Sur la réquisition à nous faite par antoine Riemps perme de Contant et oute Signe asservous Sistemantoine Jean Raye Laijmans

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi de l'état civil, soussigné, de l'État civil, soussigné,

Du Vingt de 4 ieme jour du mois d'astril Van Mil hait Cent Soupe à Sept heure Acte de naissance de jeanne Marie Charliers Vingt deux cente jour du mois diasvil , domicilié à de pierre Charliert offiche, département de la Dite profession de pour malier domiciliée à psohe agé de frante quatre, ans et né à et de Misabeth goods end agée de quercute département de la Poyle profession de ans et née à Affaha Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminicu de l'in y Lent ans, domicilié à posse solve profession Journacher Second témoin fem quillianne Raye , dgé , profession de Vingt Dence ans, domicilié à office de Mondier Sur la réquisition à nous faite par pour e Charliers person de Confaut et outet signe usee nous Essepte pieure Charlier qui à de Charene Sassoci. year graye !: Poet

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compavantes, par moi les le l'Etat civil, soussigné, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Tout doleged in

ACTE DE NAISSA



50

Du Vingt Sip come jour du mois de al red Van wil land Cart Touge à Ty heure Acte de naissance de jeanne Murie Willebols jour du mois d à heure

folositude fourice source solliers, domicilié à

profession de Publications

é de Sury Cing ans et né à Assen y australians et de département d profession de Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferrince Premier temoin Henceut Raye de tracle trois ans, domicilié à profession de ctouelier de Vingt Deuf ans, domicilié à protes doupe , profession Sur la réquisition à nous faite par Michel Wille Boll qui a dellare other ground perne de linfact of oute dique when nous

Constaté suivant la Loî et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encet Raye a l'ont un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, l'encet dayé

La double de l'État civil, soussigné, l'encet dayé

La double de l'État civil, soussigné, l'encet dayé

La double de l'État civil de l'état civi

jean graye HILLOCK!

fanit ceme jour du mois d'as vil Van Mil mit lout Douge a quato cheure Acte de naissance de Murie di Subeth hannich né le Sings fruit ieme jour du mois d'asvil, de purie transich du Waten, filte , domicilié à agé de Singt Aff, ans et né à profession d Domostique Morchant et de Lisabeth domiciliée à agée de Sings département de la Poste profession de Ment ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être fennemin Premier témoin frantois Marchant de Soisande au ans, domicilié à profession de journatien Second temoin frantois Metto de Treute fant ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par pierve hannich perre de huminich et fruntois Marchant qui onte dellance the Sudvir Elvine 6 Hranisons gin

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'essent l'égé a Jout aux faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Mement Ause

ACTE DE NAISSA





Du premier jour du mois d'e Mai
Will all the 19 Will level in 1 a live house the
Acte de naissance de jaque de la descritation de le jour du mois de Mai à decre heure du Matin, fil de Mi Colas de ract domicilié à la département de la diffe profession de la descritation de la diffe profession de la descritation de la desc
prémier jour du mois dessai à dans heure
du Matin fil de Mi Colas Soract domicilié à
ans et ne à Mole
el de Mario de
departement a et a file profession de doge de fil
qualite ans et née à
Le sexe de l'enfant a été reconnu être
Premier temoin
ACC
do transfer doministra
de transe quatre ans, domicilié à profession de lisserand
de transe quatre ans, domicilié à j'Selve profession de tesserand
de transe quatre ans, domicilié à j'Selve profession de tesserand
de transe quatre ans, domicilié à glébe profession de tesserand secre quillianne dans de l'acque de profession de l'acque de ans, domicilié à glébe profession de Toucher
de transe quatre ans, domicilié à glébe profession de tesserand secre quillianne dans de l'acque de profession de l'acque de ans, domicilié à glébe profession de Toucher
de transe quatre ans, domicilié à glébe profession de tesserand secre quillianne dans de l'acque de profession de l'acque de ans, domicilié à glébe profession de Toucher
de tesserand Second témoin jeun quillianue d'ujé profession de l'incept de ans, domicilié à gle profession de l'incept de ans, domicilié à gle profession Sur la réquisition à nous faite par mijolas, de l'enact parre de Centant et onte Signe alle Mous Colads De Real
de transe quatre ans, domicilié à glébele profession de tesserand Second témoin per quillianne d'ajé , dgé de l'incept d'appe ans, domicilié à glébele profession de Toucher ans faite par mijolas de perre de Canfant et oute Signe alla Monte

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi fenceut Luije afficielle faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Coment days

Du premier jour du mois de Mai Van Milhait Cast donfe à Sig heure Acte de naissauce de genne Catherices- Boisthot jour du mois de Mai à un heure de jeun Bapitette Boisschot, domicilié à meniciduscide, file agé de freule quetre ans et né à Mohe et de Marie Cutherine Marien domiciliée à Mohe département de la Syle profession de jour naheres de frants new ans et née à frante munif y stoke Le sexe de l'enfant a été reconnu être de tricie Premier témoin pierre Mariend profession de Soisente Douge ans, domicilié à de sour untier Takolesor Second temoin Cornelis , dgé rische , profession de quarente ling ans, domicilié à de four nation Sur la réquisition à nous faite par j'eau Boujotiste BoulSahot perre de Confant et onte Signe ascenous Estate jean Boystitle Boisshot pierne Marious et Cornelis Detrellor qui onte Dellanence Galloir Elmino

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accept Maye adjout un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

24 88/

ACTE DE NAISSAM





jour du mois de Mai Du premier Van Wil kuit Cont Jon The a Sip heure Acte de naissance de Barbe Boissokot à les heure jour du mois dellai mocinierde pear Captiste Boilsohot, domicilié à duccide, file dgé de Toute quatro ans et né à profession de jour notice opsobe. domiciliée à Asolic et de Marie latherine Mariens département de la doyle, profession de agée de Fronte neuf ans et née à Asselve Le sexe de l'enfant a été reconnu être faucillie Premier témoin pierre Mucado de loi Seute Douge ans, domicilié à - yesche profession de journation Second temoin Corpelis delicele de greavente ling ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par je cu Baptiste Boisshot nerve de Confent d'onte figue abce Mores Exocato jeun Bajtante Boillat jourse Mairans et Cornelis deliller qui oute Dellane 100 feelair Elvine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi de l'état civil, soussigné,

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi de l'état civil, soussigné,

faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Menient Raye





Du premier jour du mois de Mas Van wil huit Cast Soute à Sept heure Acte de naissance de foun lais Copposit jour du mois demai · de jean Baptiste loppans du forit, fil I profession de jour nation resselves, département de la digle age de Soi gente une ans et né à Assilve et de May dalene. Po aptista domiciliée à département de la dyle profession de agée de quarente Fine ans et née à Conenen Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Cufii-Premier témoin Celestin josque Doublessens ans, domicilié à Second temoin jean quillianne duye de Misey + Dens ans, domicilié à , profession ysike) Sur la réquisition à nous faite par jeau Bantifle Compais Le deste jeun Bustiste Comment Elestin Danthamps qui onte de Clave ne surtoir Elive year gRayer.

ACTE DE NAISSANCE.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lescont Truye refout un faisant les fonctions d'Officier Maire d righte de l'Etat civil, soussigné,

bemont Kunge

Du deux ieme jour du mois de Mai l'an Mil huit Ceist doule à puit heure Acte de naissance de pievre pollacette jour du mois de Min à neut heure Poir, fils de Vonctus pollaest Ashe, département de la de le profession , domicilié à profession de liss arcend agé de Singt Sont Pand ans et né à et de ume Joseph Pand a Sahrich Bouselles domiciliée à département de la Pojle profession de agée de Tresta Soft ans et née à dessele Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Calain de Vingt Vent ans, domicilié à ysseke profession journaties. Second témoin jeur quellimence Auje de Serceff, ans, domicilié à. ; profession Sur la réquisition à nous faite par Voicales pollacet poines de Confact etonte Signe asce nous Essepte pience Luces que à dellane ne Labois Moine Constus Pollacy year graye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Guyà utfout Maire d'Affaha de l'État civil, soussigné, Lement Maye faisant les fonctions d'Officier

Du huit ien jour du mois d'elle Van Mit huit Cut doug à Sopt heure a Acte de naissance de Therese Van der Sehm du Cois, sile de Michel Sander Vollen , domicilie à offiche , département de la Dyle profession de jour nalies domiciliée à agé de quarente. ans et né à à psée de quarente et de jeunne Michiels département de la Tojle profession de ysche ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin Comos aporte Premier témoin jeun & Sala lors - ystèles days de Varyt un ans, domicities de proposition de la proposition della proposition de Vonettique Second témoin jour qualhourne Ringe de Vingt Doue ans, domicilié à affilie profession perve delentant et onte Ligne Le Septe Michel Vender Men et jeur Schaftiens ym onte de Clarie ne La Voir Elvine Vitomelier

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clause de l'État civil, soussigné,

lencert Gayo

28 600

ACTE DE NAISSANCE.

Du traisse iem jour du mois de Mai Van Mil huit Constant à Six heure du	
Van Mil huit Contonspà Six heure du	Malin
Acte de naissance de Marie Elisabeth Miss du soir, file de solution de mais de Mais du soir, file de solution profession de	né le
Tous jour du mois de Mais àqua	tre heure
du our!, fille de forgets min	, domicilie à
dgé de que ente la Coppers de domiciliée à	Cotto Vileur
et de anne Marge Composis domiciliée à	ysselve.
département de la complet profession de de	gée de France
und ans et née à Molle	
Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferri les	
Premier témoin Element Kure de Grente vois ans, domicilié à Asserte	, ågê
de Honelier	profession
de Sonstier. Second témoin seun quillieume Russe de Sings doupe ans, domicilié à grand de lovelier	, dgé
de Vinest doucet ans, domicilié à resent	5 profession
de Nonetier	
our ta requisition a nous fact par 7 00 the	
herfant it onto fine alee non	.S
senfant et onte figue avec non	
year Glaye lement Lays	
of early the state of the state	

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ament Maise d'out en faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné; (leurent Maise Maise d'Assert Maise d'Assert Maise d'Assert Maise de l'État civil, soussigné; (leurent Maise Maise de l'État civil, soussigné; (leurent Maise Maise de l'État civil, soussigné; (leurent Maise de l'État civil, soussigné)

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt un ier jour du mois de Mui Van Wil huit Cent den Je à neuf heure Acte de naissance de Murie Therese Callus Sont jour du mois desslai a west heure du foir , sillenature de j'eanne plusco Pallasière , domicilié à office département de la dople profession de jourcaliere agé de Franto ystoke ans et ne à domiciliée à et de département d profession de agée de Le sexe de l'enfant a été reconnu être . Lemence. Premier témoin peun Baptiete Callustaers de quas ente quatreans, domicilié à profession fournation Second témoin j'eau quillianue days de Singe Somplans, domicilié à reserve , profession Honelow Sur la réquisition à nous faite par Culticoine de d'interight cultus weather la fut nouvre jeunice Musice Catherine obdubengh et jeur Bustiste Callavaert qui oute de Claire ne la lois. Storine year & Rays Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte, donnée aux parties comparantes, par moi, Clement Kuije udfout un Maire d Mile faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigne, adjout den

Du Vingt un an jour du mois de Mai Van Mil hut Controle à nent heure Acte de naissance de Marie Sidulathe Callant de cont Sicient come jour du mois de Mai à neafheure dullation, fille natural de peacine Marie Callablant, domicilié à dgé de locale département de la Dol profession de pour modie e et de domiciliée à département d profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferminier Premier témoin jean Baptiste Callasthant de green entoque ans, domicilié à profession 1 ocurnation Second temoin jeun boulliante Aay del myt dont ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par Conthevine observer. que achoulded, la sas nomme je anne Marce Callustacale et oute bique une now Estante Palles Vouort ger onte dellane ne sisson Eleine Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-Chamerot yays afford was Maire d , Assohi faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, soussigné,

Du treule cemo jour du mois de Mai Van Mil wit Cent Touge a legst heure Acte de naissance de Charfles noveceus Vingt wentien jour du mois de Mai de jeun advicens , domicilié à Asser, département de lu de profession de Cultivateur agé de Freute Saget ans et né à apsohei et de Marce depersons département de sa d'y profession de Blasha la faise de trems Le sexe de l'enfant a été reconny être Milas Culine de que en los ans, domicilié à depre profession. de jour natie, Second temoin four quilliance Clays , profession de Vinca Deuf ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par je en de direct que la l'enfert et oute Ligne Nec Mons carelus de Pre de · Marieller o year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compárantes, par moi

Maire d, Maire d, Maire d'État civil, soussigné,

Lewist Clarie

ACTE DE NAISSANCE.

Du Trente un ien jour du mois de essas	
Van mit huit Controujea perf heure du le	Water
Acte de naissance de jean francois offreman	né le
Acte de naissance de jean francois offreman Wente un iemes jour du mois de profici à luiste du surdin, fils de pilolas joseph offreman	heure
denartement de la confocción de	الأسته برسيق ليالية
et de ancient d'ar de la profession de département d'ar de la profession de la département d'ar de la	Moder
Sis ans et née à ystake	do to costa
Le sexe de l'enfant a été reconnu être, Mos lucin	And
Premier témoin jeun Bipteste trymuns de Soi Sente quatreans, domicilié à affaire de Cultivateur	profession
Second tempin pean quelliante Cane	Ace
de Vingto du ans, domicilié à essolution de	, profession
Sur la réquisition à nous faite par ni lotas josephi	offeman
poerre de Confant toute Signe ales	Ellow)
I B tuy nuns Jean & Raye	***************************************
1 the twin which year graye	

Constaté suivant la Loi et l'ecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Lencer Xuye de l'Etat civil, soussigné,

Mouros Ocean Many

Du trois and jour du mois de Van All huit Cont down a huit heure Acte de naissance de Catherine hungs jour du mois de juin Cours in 3 , domicilié à de pierre Minight du face , fil s agé de quemente Deser ans et né à pubenbargh et de dance marie Seroob unts domiciliée à agée de quarcate département de du dy co profession de Gracs ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Jessinia Premier témoin autorne lings de quaiente ans, domicilié à yffelce profession de jour water Second témoin jeun quillianeme Marje de Vine et Deuge ans, domicilié à proble profession Sur la réquisition à nous faite par purpe liveres perse de l'enfant et oute Tique asternous Essepte autoites Vennys qui a Dellure ne Sulver Ecvive p Bumps Jean JRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Chaifé adjout au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

2961 3 TO A.

ACTE DE NAISSANCE.

and the contract of \mathscr{S} in the first \mathbf{Q} and the contract of the contract of \mathscr{S} . In	and the second second
Du out le com jour du mois de faire	
Du ous se com jour du mois de seure du	
THE DESTRUCTION OF THE WILL	of oce
Acie de naissance de pres do ore gustin lug Main	né le
1 our du mois de con à aou	o heure
de fear to aptite trujucun.	domicilié à
denantement de la Xala materia.	- 12 A-00
age de Transe Cing ans et ne à man bereit	Egente process
et de Milabeth Choberte domiciliée à	colleta)
et de l'hole Ciny ans et ne à plantinois de département de la Core profession de ans et née à uce ysside	ada da Como To
ans et née à uce ensselses	see we present
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culin	
Premier témoin j'esse Clair mans	
de Neuset lest lans doministes	, dgé
de Verego fept ans, domicilié à epoce de lutte Suland	profession
Second témoin jean quillianue Hage	
do 12 at Trail	, dgé
de Vringt trois ans, domicilié à estonesien	, profession
al Concellion	
Sur la réquisition à nous faite par jean Bapliste	us paceus
poure De Confant Noute Lign	
to confant of oute Lique	2 allec 11000s
1 Not	
J. S= Taymans I. Taymans,	(P) (P)
	rean Phaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accept la l'écule faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

lement skaye

Van Mil luit Cent Pouse à neuf heure du Matin Acte de naissance de jean Beighille Vantoorhuysen ne le pratte in jour du mois de jain à un heure de Simon Sansoor Luysen, domicilié à dumatin fil f yssite, département de la diffe profession de jour mulier Or up elles agé de quayente ans et né à domiciliée à possible et de Barbe Sandensahvich agée de traite département de la Dojle profession de Lie ans et née à MS Solve Le sexe de l'enfant a été reconnu être, mas sulin Premier témoin jeune Buptiste Sandin Schwich de trente neuf ans, domicilié à ajsselve profession de journation Second temoin jeun quillianue Maye Joshe. , profession de Vingt Doub ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par semon Van Vontiny Sen 1 Forcelier Derve delenfunt et oute Signe ille boudet El leget simon Lundoonlingt in et jeur Boughteste glandon sakricel. gur onte destannes VIS & Raye Coron

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Raye not sur sur faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, a

30 BM

ACTE DE NAISSANCE.

Du dange cena jour du mois de l'ann	
Pan Millauit Certoonje à des heure du Mi	Can
Acte de naissance de purre Mes	né le
que je ieme jour du mois de quin à dip h	né le eure
	, domicilié à
Mile département de la de profession de 100	
dgé de trante de ans et né à profession de profession de	
et de Marce anne De Granster domiciliée à	Steho !
département de la dyle profession de dgée à de la distance de	le Franke
un ans et née à huldenbarg	
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Massler Cin	
Premier témoin herrig Van hooff	, åge
de Visigf huit ans, domicilié à	profession
de Culto Victoria	projection
Le sexe de l'enfant a été reconnu être flacflu lin Premier témoin hours y van hooff de Vinego hour ans, domicilié à ystoche Second témoin land genelliane day a de Vinego de gant ans, domicilié à ystoche de toucher	Acré
de Vizie de ans, domicilié à	, dgé , profession
de toucher	* projession
Sur la réquisition à nous faite par nienve Maces per	re ge
1 for the first week	
trafalle d'one doget were	
Sur la réquisition à nous faite par pien ve Mees persons l'enfant d'onte Louis Wes Mond Soft	
J. J. Caye	

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi sur sur sur les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné : (Canant Maye)

Du ele neufice jour du mois de juice Van Whit huit Contronge a went heure du Meten Acte de naissance de Milabethe Fastenhaige dupoir, sille de andre tachenhoye dom , domicilié à et de j'émisse Dans durent domiciliée à Affiche département de la dyle profession de département de la dyle profession de département de la dyle profession de un ans et née à office Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferriques Premier témoin quillicume lancuren de Verest qualle ans, domicilié à profession Second témoin jeun quelliames days de Vingt Derde ans, domicilie à ; profession de Monches Sur la réquisition à nous faite par audre faillemboye peive de lenfunt et oute Signe alle nous Andreas sastentione year g. Raye mean I Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le ment de l'Etat civil, soussigné,

ACTE DE NAISSA





Van Mid hent Cont douge anent heurest semidu Motten Acte de naissance de pierre joseph Bergiers né le lingt un jour du mois de juin à àqualisheure ullating fils de jeun francois Bergiers, domicilié à Vingt un du Mater, fild agé de troute de la de profession de jour calier et de une Marie al Jecus de miciliée à chelo domiciliée à Messe département de la diffé profession de agge de France Le sexe de l'enfant a été reconny être, Mas Culin Premier témoin microe Sandonput de l'unest fife, ans, domicilie à l'assolve profession de Some fligue de Jone Right Ougstille Crice de equarente de casans, domicilié à efforces , profession de gardham pet Sur la réquisition à nous faite par jeun Francois Bangos parce delenfant it oute Signe assertous Islente jean trantos Bengiest it nuive Sundan put quiorto Clarene Suson Coine

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi les le la la la faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement Ruye

Du Vinegt Sept jour du mois de joine l'an Millauit Cent doupà Sept heure du du Jour Acte de naissance de quillianne jo Seph denentes l'ingt Sept jour du mois de juine à quatreheure du Soil, fil de pierre deneuter, domicilié , domicilié , département de ludyse profession de jour nulier , domicilié à agé de trente Sept ans et né à et de jeunice Sprautets département de lui Dy le profession de domiciliée à agée de trente huit ans et née à la luisse Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus lulin Premier témoin quillicuise du bois de Trente lucat ans, domicilié à Second temoin jague Jests de l'inquitedent ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par pience d'enenter perse de lanfant et oute Signe alce nous Petrus De speuter Guillaun Du Bois Jacobis de vis

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Kuse udout une
Maire d'Affile faisant les fonctions d'Officier
de l'État civil, soussigné,

Coment Kuye

ACTE DE NAISSAN



Du Vinest Sesst com jour du mois de juin Van Mid huit Cent Douge à huit heure Acte de naissance de jeun Buptiste Schollaart, Sincet destied jour du mois de juice à trois heure et desses du Soit, sils de gerurd Schollants domicilié à dgé de trente huit ans et né à Sant Berger d'espartement de la ser de domiciliée à domiciliée à desser au de de la servant de la suit de la servant de la suit de la département de la desse profession de agée de trenta Sept ans et née à dekellers departement Palablet Le sexe de l'enfant a été reconnu être Ma fluiste fremment l'en Baptiste fonds de l'ingt ans, domicilié à profession tissarand Second témoin jeun fran Cois Bent de de Cinquita Ciny ans, domicilié à Sur la réquisition à nous faite par yer con Schollocart perve delenfant et oute Sogne iche Hours We depte jean Bup title Mets qui a deflicie ne Sulater Elvind gefand sefollett

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Luje adfont une faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Hoat minum

Du Singt tuit imjour du mois de juin l'an Mil but Cent Dong à Cing heure du Acte de naissance de l'attrovère Boulemes Vingt un ience jour du mois de juin à un heure du soir, fille de Marles Bontems , domicilié à 188 che, département de lu Difle profession de Cultiplateur et de jeunne Borgies ans et né à Mosier standres domiciliée à 455/ac domiciliée à 455 lac département de lu Vojle profession de agée de quarente (deux ans et née à Mistele Le sexe de l'enfant a été reconnu être Jessinie Premier temoin fran Cois Bergiers de Werde hat sns, domicilié à profession de douvnatier Second tempin the palit Vande Sille de quirientetros ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par Charles Boutenes et onte digne Essepte Chailles Contomo réfuloir Elrine II. 1 demda Velde

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi flement their udjoint un faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

33 8

ACTE DE NAISSAN



Du ling, une jour du mois de juillet Van Wil hist last douge à Sig, heure Demisdu Soir Acte de naissance de aune teonert Circy Tom jour du mois de juellet à l'ing heure , domicilié à dgé de quarent de la dy le profession de four nation et de Murie Som obenyen domiciliée à Agée de Charle département de la Dyle profession de Lentans et née à Mike Le sexe de l'enfant a été réconnu être Mes lulin Premier témoin Snyes Sen Jost Second témoin l'oncesses Vani dans en me domicilié à place detroute profession de Virent Sie, ans, domicilié à 5 profession de fourtentier Sur la réquisition à nous faite par un vien honoust porne Delonfunt et onte Dellaro 11e Salour Eline

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi maire d'application de l'État civil, soussigné,

Rement Any

Du Sis ience jour du mois de juillet l'an Mil huit Cent Toupà on je heure du M Acte de naissance de Murie foseph au Mutino sille de Bernard/ Metter à Sep heure du Matro sille de Servar d'alles en Pression de Caste Valleur dgé de la la profession de Caste Valleur domiciliée à département de la difle profession de auctre ans et née à la huye Le sexe de l'enfant a été reconnu être, faminin Premier témoin jeun Baptiste de Coch e trans dens ans, domicille à hoey lacont de trente den p ans, domicille à profession Second temoin jean quellianue Ruge de Surget Descri ans, domicilié à , profession low lier Sur la réquisition à nous faite par Despard alleaund ne Honest porge de Centant et oute Signe ales Jean gRaye : MB Scock B. Alleuf.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi, le ment Auya a Journe de l'État civil, soussigné,

lement Arige

32,631

ACTE DE NAISSAN





Du ongerenn jour du mois d' juillet l'an Mil heist Deut Doinge à Lept heure du Mictin Acte de naissance de jeun fran Cois S'union Cemden né le ouse cem jour du mois de juellet à Sept heure de l'eau l'oseph Sunder Comder , domicilié à duMatin, fild li orythest département de ludife profession de Coulemger ans et né à horytain ! et de fire josephine Aosalianambier domiciliée à ofsche département de la Dolo profession de So agée de Sancy Le sexe de l'enfant a été reconnu être feurinin Premier témoin jeun quilleurence dans de Sings deuch ans domicilié à profession de Horrelier Second témoin jeun Buptito Calles Vaent , agé de trente ans, domicilié à Make. ~ profession Cordonier Sur la réquisition à nous faite par jean jo Leph vienden Van 1: Vanden Benden

Constaté saivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire d / Male

Maire d / Male

faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné,

lement Kuye'

Jean graye Gair Deiron 9= Guns

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Ruye no font au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné.

leavent There

35 68/

ACTE DE NAISSAN



Du des neuf com jour du mois dequillet Van Med fruit tent doup a Sig heure Gemindu Sois Acte de naissance de jeun joseph DanMuisan chajour du mois de juillet à deux heure de Jean Bustista Vanthuyden du Soir, fild de de querente de la deste profession de listerand et de Murie anne Van Steertegen domicilide à Alche agée de Tuesde département de la Difle profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Calica Premier tempin jeun quilleuisne flagse de Dingt deule ans, domicilié à profession donetier Second témoin jeun Boup liste Collessons de Trente ans, domicilié à ; profession Cordoiner Sur la réquisition à nous faite par jeun Baystitte Vanmuy Lu. Estepte jeun Captite VanMington gerien · Clare me masois Elan Jean & Raya

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Sement Plays

Du Vingt des cem jour du mois de juillet Van Mit truit ant Jourge a new houre Acte de naissance de Averes e Limineur Stugt Des ier jour du mois de juillet à desse heure et Jemis de Trun lois joseph Sepronant, domicilié à profession de Taillieur ysselve , département de la dy Co ans et ne à orosiene agé de Trente Lip et de Marie Kumps domiciliée à psohe département de la Fojlo profession de agée de Trasto ans et née à Mische Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminien Premier témoin jean foun lois Muhin de Vinge huch ans, domicilié à profession de Jourestigue Second témoin jean quillianne Ruje de Sing Jours ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par fr un lois jo dept d'imana, porre de lenfant et oute digne assessons Le septe français joseph d'incurrent et j'ecu francois Making qui onte Dollarene Salois Eliene gRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'escent du je no font au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné.

Lement Offe

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt Sis ieme jour du mois de quellet l'an Mil huit lent douze à neut heure Acte de naissance de fecur jo Suph Somonant Vinest Ses ien jour du mois de poullet à don du Malor, fils de francions posent simonant, domicilie à des de trente siè ans et né à la soufe heure et Lasses de la destant de la desta profession de la claiment de la desta de la contre de la la la la contre de la la contre de la contre à douse heure et Lamis et de Marco premis domiciliée à département de la Syla profession de agée de Frents ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être, Mas Cirlos. Premier témoin jour francois Making de Vingt built ans, domicilié à y/loke profession de Joinestique de Vineyt Dach ans, domicilié à yssele , profession Sur la réquisition à nous faite par francois joseph Simanant peure delenfant et onte dique aba nois si Septe francois joseph Simuant et jean trancois Michig qui onte de Clare ne sassoir Stoire year Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Maye ud font maire d'officier de l'État civil, soussigné, lement Maye (May)

Du trente ieme jour du mois de juillet Van Milland Cont douge à huit heure du Matin Acte de naissance de hour is Ver wet Visigt went ieme jour du mois à spuillet à huit heure de quillianne desset, domicilié à profession de CultiVation Asche, département de la Difle domiciliée à Alche agé de convente ans et né à et de Misabette, Caevels agée de Tre, la département de la Tiple profession de huit ans et née à offiche Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culin Premier témoin henry Carons de quarente Mars ans, domicilié à offiche profession 1 our nation Second témoin jeun quillianme d'aye de l'ingt Desep ans, domicilié à gélée , profession Sur la réquisition à nous faite par quillianne doll cet perre delentant let oute Tique ude Mond. Es lepte henry Carous qui a dellare ned aloi. Scrine gillam de 49 act

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Mayo a l'oct mais Maire d, Als faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Tement days

ACTE DE NAISSANCE.

Du Trente ieme jour du mois de juillet Van Whil hint Cent) on Je a new heure Age de naissance de Sussue quis Vingtuent iemejour du mois dejuillet à Six heure et Dennis de jean Bantiste unis , département de la Tyle profession de jour naties ans et né à et de domiciliée à profession de département d ans et née à Le sexe de l'enfant a été, reconnu être fincini-Premier temoin, quillianne Suntry lon de Soi Sente de ans, domicilié à profession de gard Thompsete Second témoin francois dans de traite trois ans, domicilié à ; profession de jour Malier Sur la réquisition à nous faite par j'eur Buptille que peine delentant let oute Lique able nous Ledeste jeen Bogstiste gens qui a delland ne las see Elirine qua qui a delland

Constaté suivant la Lot et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Augie a soul aux parties comparantes, par moi lement Augie assant les fonctions d'Officien de l'État civil, soussigné,

idjoutan Mays

Du nustique jour du mois de aout Van Wet huit Cent Toute à lie heure Acte de naissance de Mement lallesvaent jour du mois de accert de fann Buptiste la lles Vhert, domicilié à du foir, fill Mehre , département de la Dife profession de lon Dinier et de jeanne louis Ange département de la Dyle profession de agée de Trente ans et née à cissale Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culin Premier témoin jeun quilliantue Augé de Sings Toil ans, domicilié à Messe profession donelier Second témoin josse Vender Mappen de treute peut ans, domicilié à , ágé , profession Euth' Vateur Sur la réquisition à nous faite par jean la apliste Calles Vacre perre de Cenfant of onte signe j. B: Caffer aux Jean GRaye judo van derstappen

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'enteret deuje de l'Etat civil, soussigné,

Rement days

ACTE DE NAISSANCE.

Du Sipieme A jour du mois d' nous Van Wilhuit Controute about houre Acte de naissance de Muthen jo Sepola Brankaci, penfiere jour du mois d'aout à sure h de purie Arustiar à sur le heure , domicilié à agé de treute Life, ans et né à profession de journalier et de seunce tingmoins, domiciliée à pshe département de la dyse profession de agée de quavente Twois ans et née à yssille Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas butin Premier temoin Mathen Brankaer , dge ans, domicilié à Mssche profession de Stantholeen Second témoin jean quillianure Muy e de Vingt Trops ans, domicilié à , profession Sur la réquisition à nous faite par pierre sormante perne Delentant et onte Segue Se Sente pierre Bran Cart qui a de Claire na Sur dir Eliine gean Roye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le ment du le mont de l'État civil, soussigné,

denient Maye

Du ou Peienn jour du mois d'aout Van All huit Tent dowse'a ling houre, Acte de naissance de potronil. Vanhoolant. défience jour du mois de mois de doute à donne heure du Mutier, sille de allepandre Sentrolast, domicilié à profession de lutte Suterne de la profession de lutte Suterne de de profession de lutte Suterne de la fische et de Therese Thankier domiciliée à département de la dojce , profession de Ple ans et née à Asser Le sexe de l'enfant a élé reconnu être feminion Premier témoin quillimme Lamal de quarente neafans, domicilié à profession de gartfovestier Second temoin Town lois Vand und well de Cinquite Cinq ans, domicilié à , profession 1 : sownakor Sur la réquisition à nous faite par allepandre l'anhoolant perve delenfant et oute Signe van hoolunt

Ginlli: Samal Sovancis Wan der Back

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-Maire d, Affail liment days affort une faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, soussigné,

Mement days

ACTE DE NAISSANCE.

Du dif fenteum jour du mois d' nous l'an Milhuist Cent donza à un heure du relesse · Acte de naissance de perene fuffice du Matil, fille de l'unoj fultier non Maries, domicilié à office, département de la dyle profession de journalier dge de trente trois ans et né à effecte à flate et de jeunce lathovine stathens domiciliée à flate département de la vyle profession de quatre ans et née à Brispelles Le sexe de l'enfant a été reconnu être Jessinin Premier témoin jean Douplitte falher de Sousce ans, domicilié à profession Cultivateur Second témoin jeun quilleaune Mange de Vings Enois ans, domicilié à profession de tommelier Sur la réquisition à nous faite par heur y fichtion qui a de Claire ettre perme de l'onfant d'onte De Clare ne desoit Vaire gruie Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Coment days wo Tout an

Maire d' moldre faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Soul wer Muye

Du Vinest Sipieme jour du mois de noit Van Will lauit Cont douge a Syst heure Acte de naissance de Mario Josone hernalsteens Vings Sipiemes jour du mois d'aout à deux heure de quell'aume reconantitéed domicilié à Assilve, département de lu Dife profession de Mesage agé de quarente des domiciliée à Mone et de Mugdilene demuler agée de guareirte département de la Difle profession de quatre ans et née à Bruselles Le sexe de l'enfant a été reconnu être Texcines Premier témoin Mi Cai le herhalt teans profession de Por Jonier de Vingtital jans, domicilié à Mage , profession Tourelier Sur la réquisition à nous faite par quillianne her nalifleens perve delinfant et oute Signe N: Hernalstein G: hernalsteens year GRaye

Constate suivant la Lipi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Classif (Luy & afford les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Toward Muye

Lo Bell

ACTE DE NAISSANCE.

jour du mois de Santembre Van Milkeit Court douges alross heure Acte de naissance de sane l'atherine Coidonice jour du mois de Septembre à deux heure Molis sille de pierre Septe Bidouile, domicilié à Mone, département de la doste profession de sour nalier du Malis fille et de Sunte Stiffetols ans et ne à Fochfairt département de la gree profession de agée de Trenta Deup ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconny être fenchem Premier témoin, un Conde hernaletterns dequarentelist ans, domicilié à profession de Condonier Second témoin J'em quillianne Mayé , ágé de Vingt tros jans, domicilié à profession. Tonnelier Sur la réquisition à nous faite par pierre j'oleph Orivoule peure joseph Bidouile peure delentated quia Dellavene Laboir Pliva year & Rays

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée que parties comparantes, par moi l'ament Music d'Officier faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Tement Sta

Du huit igne jour du mois de Leptenbre Van Wil hunt land donge à dif heure Acte de naissance de Jeunne Murie Millebols huit ien jour du mois de fastanting à Ciay heure du Matin fille natural de Celle Cutherin Willebets, domicilié, à agé de Vingt tros ans et ne à profession de four natione et de domiciliée à profession de département d' ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être famille Premier témoin jeun Bustiffe Cultassur , ågé de treste ans, domicilié à profession Cordoncer de Suyt trois ans, domicilié à gs etres 5 profession 1 omelier Sur la réquisition à nous faite par Michel SS Mesols gin udellare, ottre grand parne delitate et onte digne Sospte Michel Stitleto qui udellarene Invoir Elvino. Calleraert Jean 9 Raye Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clamant Clarie not out un Maire d / y//die faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Tement May

1.1691

ACTE DE NAISSAN





Du discence jour du mois de Septembre l'an Mathuit lout doufe à punt heure Acte de naissance de jean Boptiste Vinglemuns Dipioned jour du mois de Septembra a Trois heure de seun frantois Threlemans dgé de fourte quette ans et né à profession de lasseració et de jeanne Catherine de Sit domiciliée à Sola département do la Difle profession de agée de trente Couy ans et née à Sofficie Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin jour Buptible Thelenaus de treute dep , ans, domicilié à assche profession four weller Second témoin canbaptista , ágé de Fronte Cinef ans, domicilié à Make ; profession "parti Culien Sur la réquisition à nous faite par jean francois Michenand pure de Centant, let oute Signe Resepte Jean from this Millerman the pear Bogs tote topalemens quionte, de Clavene Saloin Rine Constaté suivant la Loi et lecture/du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Coment Ways affort an Maire d , ysteh faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement Maye

Du quator Jeieme jour du mois de Septembre l'an mit huit Cent dong à huit heure, du Soul Acre de naissance de jeanne paternoster, du Soil
quator seremes questor ference jour du mois de Septembre à hoisheure de jean Buptiste puternoster, domicilié à du Soir, fille profession de jour nation Missohe, département de la dyle agé de treste ling ans et né à domiciliée à affalce et de Therese, Vinsuryson département de la gate profession de Sy ans et née à Mosale temunin Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin jeun Bouptite Vanmuy Sen 45 Solies profession de quarente ans, domicilié à Second témoin jeun quillé au me Rouse de l'ingst trois ans, domicilié à Mossice de Tisserand Sur la réquisition à nous faite par jean Buy tille paternobles perre de lenfant et oute signe solgite jeun Bujstitte pater notter of jeun Baptite Jun muysen qui oute de Mare ne du Voert Parie Jean J Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'amont Auge a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Lement duys

ACTE DE NAISSAI





Van Millerit Cont Douge à mit heure du Matin

Acté de naissance de jeun Baytette qui jett né le

Acté de naissance de jeun Baytette qui jett né le

Acté de naissance de jeun Baytette qui jett né le

Acté de naissance de jeun Baytette qui jett né le

Acté de naissance de jeun Baytette qui jett néel né le

Acté de naissance de jeun Baytette qui jett néel de

Acté de profession de le profession de sept néel de profession de jeun malier

et de l'is abeth Delogel donnéellée à applieur département de la dy profession de le sexe de l'enfant a été reconnu être profession

Le sexe de l'enfant a été reconnu être profession

Premier témoin jeun sy millianure Mayte de l'enfant ans, domicilié à focultant profession

Second témoin jeun quillianure Mayte de l'enfant ans, domicilié à flatte profession

Sur la réquisition à nous faite par quellianure Egench X

perve de lenfant et oute l'este l'elem

Sy en gRaye Locus ne l'aller l'enaite

Guille d'init l'agre l'aller l'enaite

Guille d'init l'agre l'a

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire d' fless

faisant les fonctions d'Officier

de l'État civil, soussigné;

(acje par l'état d'une le l'état d'

· Du Vingt Septieme jour du mois de Septembre l'an Willruit l'ent donge à ment heure Acte de naissance de jaconice cornous Sings Septiente jour du mois de Septembre à trois heure du Soir, sille de jeun franches arnous , domicilié à de de quavente des ans et né à dioulemont domiciliée à Bur be Carons agée de Vingi département de la dyse profession de Le sexe de l'enfant a été reconnu être faminin Premier témoin Jan Cois Van Eyell de Singh naiff ans, domicilié à , ágé profession Entisuteur de line trock ans, domicilié à offiche , profession Tomelier Sur la réquisition à nous faite par jeux francois nouselles perre de Centant et onte dique Zanus un surros d'farmous Jean & Raye

Topour Maje

ACTE DE NAISSAN



Du Vinet Sipierne jour du mois de Septembre Acte de naissance de justine fallier Singt Cinquente jour du mois de Septembre à penf heure du soir, fille de quillianers fullier de de frente ling ans et né à grésolie profession de journalier et de anne Marie De Coch domiciliée à desselve département de la Diffe profession de Le sexe de l'enfant a été reconnu être fermines de lingt wood ans, domicilié à office profession Honnelier Second témoin fean Bupliste Calles Dans 5 profession donochier Sur la réquisition à nous faite par quillianence fullier per le de Confaire donte Signe Esferte quillianence fallier qui à de Mara Ma-falloir Elviron . R. D. 112.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'ement Augé a l'out au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lewest Raise

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi flourest Acte donnée aux parties comparantes, par moi flourest Acte donnée aux parties comparantes, par moi faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Toment hay

1.1.681

ACTE DE NAISSAI





Du Genpieno Van Mil huit Contigon je à on je heure du Acte de naissance de Michel Misteurs Mentier jour du mois de setable à deux heure du soir, sils de henry alsteaus de de guarente de la prosente prosente de la prosente de la prosente de la prosente de la dominante de la deservición de la deservic , domicilié à profession de Intervaleur domiciliée à glile de liversto département de la Dijle profession de Cinq ans et née à Asselve Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas lucia Premier témoin ean quillianne Mais de Singt trois, ans, domicilié à , dge de Houelian profession Second témoin Jean Constité à Calles Suent de Trente , ans, domicilié à Mahe de Condomer 5 profession Sur la réquisition à nous faite par funrie alstrais poure delinfant et sute Signo

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'essent Grays adjout sui faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné;

Rement Knije

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Constant Maire d'Affice faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lessed Pruise



Du Soptieme jour du mois de Octobre l'an Milheist Court douge à nouf heure Acte de naissance de jeun Borresslass Contiemes jour du mois de Octobre à un heure et demis de jeun Borressous de partement de la doje prot profession de for donce domiciliée à et de Wisaboth pedand département de la doile agée de Vine profession de Mouf ans et née à Bruselles Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin cun fonulois Borressans de Cocquite huit ans, domicilié à que le Theke profession Condounier. Second temoin fecur quillianne Mays , ágé de Vingt trois ans, domicilié à profession Tonnelion Sur la réquisition à nous faite par jeune Conventants perne The fant souls Corremins qui oute Dellara Mortalow Elica year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi de l'état civil, soussigné;

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi de l'état civil, soussigné;

Jaisant les fonctions d'Officien de l'État civil, soussigné;

Lement Mayo

Du tras se come jour du mois de desobre l'an Mit hist Cent douge à on ge heure Acte de naissance de jeunne Sundanduel né le don Peierre jour du mois de Octobre à 24 du soir, sile de sugue s'undenduel gente de la diste profession à de de la diste profession à ans et né à visible , domicilié à profession de Cosseració et de Chaire de broup domićiliée à agée de Vinyt département de la difle profession de mit ans et née à Melo Le sexe de l'enfant a été reconnu ere faccition Premier témoin, / eau Vanden Vicel , ágé de quescentelleur ans, domicilié à The profession Townalier Second temoin jeun guillianne Raye de Singstrais ans domicilie à , profession Tounelles Sur la réquisition à nous faite par preque Standandere perve de l'enfant et oute Signe I septe jague s'andudail uni oute Dellarene Salvin Elvino

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Consent Kings d'out un Maire d'Alloce faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Soment Raye

ACTE DE NAISSANCE.

2.6691

Du Vingftrois ien D jour du mois de vétobre. l'an Willmit Cart douge àtrois heure Acte de naissance de jour fraulois Boon Singt Description jour du mois d'goetabre à ou je heure du Soir, fil ! iste, fils de pierre Boon , domicilié à profession de Cultividens agé de Trente neuf ans et né à et de lance do 7 min domiciliée à gisolid département de la Tole agée de Trecolo profession de ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus faction Premier temgin, gilles fo Sept fundentinden de quarent d'él, ans, domicilié à Asohe profession de Charponter Second temoin jeen quilliause Kaye de Vingt Tors ans, domicilié à ; profession Sur la réquisition à nous faite par pierre Doon porre De leafant et oute digue ET: Sander Lindene year Raye &

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement la ve de l'État civil, soussigné;

Venert Krige

Du Vingt trois ieme jour du mois di octobre Van Will huit Controus à huit heure Acte de naissance de prer de fondinand, Charliers Vingt trois à pour du mois d'octobre à trois heure de puelle Charliers du Soor, fil S More departement de la Dife profession de jour nations dgé de quarente ans et né à visale et de petronille 3 un dans prome Shilt domiciliée à offshie département de la dile, profession de agée de Trente ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mas Cula Premier temoin pierre Charliers de Vingt lint ans, domicilié à profession de souveration Second témoin par quillienne Kaye , ágé de Siege trocs ans, domicilié à Toplane ; profession Sur la réquisition à nous faite par parelle Chartiers perve Delinfant et outen signe Essente paulle Charliers et pierre Charliers qui oute

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'emont days in Joint manuel Maire d'Affold faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Sout & Haye

1768

ACTE DE NAISSANCE.

Du Treple un un jour du mois de velobre du Mulin Van Mil huit Con Formount heure Acte de naissance de Tran (ois michiels trente in lour du mois de velobre de seun Bajo tille Michiels, domicilié, à , département de sud je profession de journalies profession de journalies âgé de Cingante et de /Sabelle hochelbergh domiciliée à Mele département de la d'yle profession de agée de Trente Cing ans et née à Make Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier témoin philibent Blacquien de Cinquele lans, domicilié à ysche profession " (abarter. Second témoin jean quillianne haye de Chantiford, ans, domicilié à ; profession Sur la réquisition à nous faite par jean Bustofte Méchiel perre delentantat onte Signe 16 Michiels Bollangain

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compairantes, par moi Clencert Maye afford ac faisant les fonctions d'Officier, de l'État civil, soussigné,

Du quette e reme jour du mois de novembre l'an Wil huit Cent douse à douse heure Acte de naissance de jeanne Catherine queblans jour du mois de Mologuere à des heure Ademis. du Water fille. département de la dyla profession de agée de troute Le sexe de l'enfant, a été reconnu être femision Eing ans et née à de Vingt. ans, domicilié à hub enberg profession Second témoin , ean quillimme duye de Vingthois dans, domicilié à , profession Monnelier Sur la réquisition à nous faite par philippe hubleus norre delentant et oute Lique Dhilippul hublon franciscus falle Con

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement (Loige in John aux faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

1.8 8

ACTE DE NAISSANCE.

Du troute une jour du mois de no Sambre l'an Milhuit Cent donge à pois heure Admidu Soir Acte de naissance de andre Poutini ne le missione jour du mois denossantre à neuf heure Aleuris à l'Anisseme du Mester, fil & de fun president de l'aufai Continidomicilié à , département d' et de jeanne Deloch ans et né à Guelo Departement grison pu profession de journalier agée de département de la 276 ans et née à Moles le sexe de l'enfant a été reconnu être Mus Culin Premier témoin andre Vanbeatho Vin , ágé de Vincyt Sip ans, domicilié à profession de Singt trock ans, domicilie à de Societ ; profession Sur la réquisition à nous faite par jeun jo Septe Vander lon den abouthers it office de South et oute Ligné. A Van Beethoven jean Glaye / J Vander Linden

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement l'ay au nosour aux parties comparantes, par moi lement l'ay aux parties comparantes, par moi lement l'ay aux parties comparantes, par moi l'aux parties comparantes, par moi l'aux parties comparantes, par moi l'ay aux parties comparantes, par moi l'aux parties comparantes de l'Etat civil, soussigné, parties comparantes de l'aux parties de l'aux par

Du Vingt denseeme jour du mois de novembre Van milleuit Cont douge à deux heure Bemisdu Sois Acte de naissance de jean Bustitte Vanhoequerdanie le Vincetanient of jour du mois de cholembre à huit heure de andre Santoegaerden dans profession de l'aprile profession de l'amestique ans et né à lichdenberg age de Vin of trois, domiciliée à huld en berg et de jeuline Saglolder département de la diffe profession de agée de Vingt ting ans et née à Tilche Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mes licien Premier témoin custoine Vanderpoorten, e misseule ans, domicilié à rysselle de quavente ans, domicilié à profession 1ournaller de Vinget trois ans, domicilié à Merie ; profession Sur la réquisition à nous faite par andre Vunhacquendan andre Sunhagnerden et untoine Vandenpoorter qui onte de Mure ne Salois Elvine year & Roye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'eccent (age assourt ils faisant les fonctions d'Officier de l'État clvil, soussigné;

Coment Kays

2.988

ACTE DE NAISSANCE.

Du Tonsiema jour du mois d'elembre Van Wilhut Gut Doute a dang heure Acte de naissance de pierre VandenSchrieft jour du mois de lembre à de de / ean Constitte Schriek , domicilié à , département de la de profession de journalier agé de quas ente un ans et né à et de Catherine Crabs domiciliée à office de quarrente département de la dyle , profession de dout ans et née à tenspices on Le sexe de l'enfant a été reconnu être Musialin Premier temoin pierre Vandenren de lings Cing, ans, domicilié à profession de Come Mique Second témoin fear quelliaume Raye de Vingt tros ans, domicilié à office ; profession Sur la réquisition à nous faite par jean Baptiste Vandenschurchi perve de lenfant et oute Sièpre Es Septe jean Baptiste Sandenseherien et pierre Van Ven Solincen apri oute delleve neservicer Wine year glaye

Constaté suivant la Lot et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Couvent Maire d'Afont cur faisant les fonctions d'Officier, de l'État civil, soussigné,

adjout and

Du qualre ceme jour du mois de l'embre Van Will huit Cout doupa neut houre Acte de naissance de frui lois fierens jour du mois de les de à dept heure du Marie fild de jeur Couperte liences, domicilié à profession de journalier de de quint entre à se profession de journalier et de aune Marie stress domiciliée à Marie département de la Tiple profession de agée de Sauces West ans et née à Solo Le seme de l'enfant a élé reconnu être seles Culin-Premier témoin fran Cois Cherals file de lingt sie f ans, domicilié à profession de Culti Valeiro Second témoin jean toup tiste Calle Wicert de Trente ans, domicilié à , profession de Cordonnier Sur la réquisition à nous faite par ferm Buptista flerens
perse delenfait et oute signe Endept
jean Bajoneste persus qui la dellaire le Lustoir Elive francis Gaires 1: B; Calleraert

Constaté suivant la Lei et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accept (Loigé action de l'État civil, soussigné,

Maye a fout Laye

ACTE DE NAISSANCE.

Du quettre com jour du mois de Combre l'an Mithuit Cont douple à de heure Homidu Matin Acte de naissance de Jeanne Subois jour du mois de Combre , à luit heure Trochame abir, file de quillèmente duvois, domicilié à profession de Ouce poutier du bico , fille agé de Wente ment ans et né à hulpe et de anne Catherine Sprentals département do les disse profession de domiciliée à Marie agée de Tracelle The ans et nee à la hillyse Le sexe de l'enfant a été reconnu être Premier tempin / ean Ougolisto Dubois de trocke lans, domicilié à profession de Charpantier Second tempoin frein Boy little Calles Vuent de trents , ans, domicilié à ; profession Condonnier Sur la réquisition à nous faite par quillieux une Sections serro (de Confunt Vet onte Signe Gullam Du Bois par Bart Bartista sec Bois

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accept le cyc us out au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné, l'accept l'age

Pu que les come jour du mois de Constrol l'an Mil huit Cent donze à on la heure du Acte de naissance de Mi Salvetta Sampes qualrecent jour du mois de Combre à trois heure du Malin, fille de finalois Samoce Mente s département de la Dife profession de Cultivateur agé de Treute fuit, ans et né à et de petrouelle humps domiciliée à département de Les Dijle profession de agée de Miconocité Twois ans et née à Assola Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminie de quarente los des l'ens profession de garo forestier Second témoin tolle Vanden lappen de treme huit ans, domicilié à ; profession de CultiValeur Sur la réquisition à nous faite par fi ceri lois Sumpee francis van per Postupeu on Dique

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi lement Chuyé adout em faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Coment Haye

6168/

ACTE DE NAISSA





Par Millrest Contaguet heure du c Acte de naissance de Michel Janieron du Mating fil Suctioned de Catholine de profession de Catholine de profession de Catholine ans et né à mont loste departement de famille et de domiciliée à département d profession de âgée de Le sexe de l'enfant a été reconnu être Maslalin de Vinest trois ans, domicilie à ristal de Tounclier Second témoin je un Baptiste Cultistice t de le cule ans, domicilié à applie , profession de Cordonies Sur la réquisition à nous faite par Michel The minus que Light Es Lepte Whichet Trop Mund give a Calledard
Jean glage J. B. Calledard

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Constat d'age a Jour de faisant les fonctions d'Officien de l'État civil, soussigné,

wort will

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi flecacent l'aye assigné faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

62 hd//_

ACTE DE NAISSAN





Pan Willuit Cent Joute à couse heure du la Du Conscience Acte de naissance de Marce Catherisco Vander Elst jour du mois d'élembre à ling heure owie ieme de jean Synder Elst , domicilié à du Soir, fille agé de Since se ans et no à profession de consolias ans et né à Solken et de assue Moure Stay Morden de département de la Dife profession de domiciliée à Moho agée de Memo profession de ans et née à Meles Le sexe de l'enfant a été reconnu être, famille Premier tempin feela Baptiste Laghlolder de Soidente d'Alertans, domicilié à Molle profession de Calli Vallence Second tempin jean Bugliste Calles Vuent de Trents , ans, domicilié à de Condonnier Sur la réquisition à nous faite par) eun Vanden Elst jean Vander Mt et jeon Boghte Hagharde. i qui oute dellasse ne Lulois Elvino (3 Callerant

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'accept the ye a faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

ement Kays

Du Touseieme jour du mois de l'embre l'an wil puit lest douse à ling heure Acte de naissance de preme Vou hous jour du mois de Combre à deul heure (Hould une de fanty Sandooff, domicilié à , département de la dyle profession de Gulli Valeur. , domicilié à du Mating fil 5 ans et né à age de Vingt huit domiciliée à Ysloke de lingt et de anne Cutherine Delhamys département de la dyle, profession de huit ans et née à la lampe Le sexe de l'enfant a été reconny être, Mus Cilin de Cinquité list ans, domicilié à Buerelles parti Culier Second témoin jean opcilleurure Roys profession de Singt Trois ans, domicilié à Tonnelier Sur la réquisition à nous faite par four sy l'an hooffers van rean & Raye dan 1200%

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Secret (Maire de Mole faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

lement huge

6368

ACTE DE NAISSAN



Du Teploption jour du mois de Combre Van Wil hurt Cert dougla out heure duisdu Matier Acte de naissance de j'exame deport Dip Leptiene jour du mois de lembre à Sof heure , domicilié à de Cornil Jame du Mactico silla Ashe, département de la Dite profession de journalies domiciliée à glibre de treste ans et né à agé de Trente Leget et de anne marke y ellens département de la Tople profession de neuf ans et née à Asche Le sexe de l'enfant a été reconnu être fencieir Premier témoin Cornelis Sandeisens de Cinque de Jeur ans, domicilié à ysschi profession de CultiVilaise Suplette Caller Viert de trente pars, domicilié à plane ; profession Contouncer Sur la réquisition à nous faite par Couriel dessine porno Colonfact Noute Signe Sp Sofite torrel Depre qui a de travene Passeir Eliene Cran Deiren J B Callevaert

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi le lecture du présent le lectur

Dorott und

Du Dep puit iens jour du mois de Condre Mit heart Cont Douge à onfe heure Acte de naissance de unite latterne poor Vishuitieme jour du mois de Cembre à Sip heure de Minand poor du Matin file , domicilié à profession, de ouverblier Asolie, département de la Vyle C ans et ne à age de Singt neut domiciliée à et de unite Contrevene dubois agée de Vinga département de la Pole, profession de funt ans et née à la hulpse Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminion Premier temoin Mean Collies de qualente fip ans, domicilié à profession Cultis ateur de Vingt Grock ans, domicilié à Asselos , profession Sur la réquisition à nous faite par Winand poot perne do lenfont et oute Tique lesepte Binand poot et jeun Bolhe qui onte dellare ne Sulvir Elvire Jean g Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Clement Caya acront cue faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

Lewent Maye

ACTE DE NAISSAN



Du Siplacition jour du mois de Cometon, Van Will huit Confdonge à Dempheure Acte de naissance de jour Bass tisse Sanden put Diphritiemed jour du mois de Combre à Sir heure de jean Sandenment 1, département de la dele profession de journatier yssolver ans et né à domiciliée à possible et de Sur be 19 li département de La Phile profession de Lent ans et née à ipsohe Le sexe de l'enfant a été reconnu être, Mas Culin Premier temoin jane Buptiste DeMol de trent lines ans, domicilié à profession de journalier Second tempoin jean Buptille Calles Vicos de Ville ans, domicilié à yssale ; profession Sur la réquisition à nous faite par jent Vanc enfont poerne de Condonnier qui no de Clave ne Suspoir Elive J. B. Callertacet.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'entere l'acte d'ont en faisant les fonctions d'Officien de l'État civil, soussigné,

Du lingtaines , jour du mois de l'embre Van Wil huit least douge gling houre Acte de naissance de Wilaloth Withebols jour du mois desembre, à light heure Chigh laine profession de bulk il utenn de Clement & ittebols du Mafin file. bredinmembres The département de la Dyle ans et ne à yssohe domiciliée à notre Janimean bois et de une lotherine Vander teken profession de agée de quevente département de la 17/10 Groci ans et née à Le sexe de l'enfant a été, reconnu être Laminin de quavent de ans, domicilié à ystone profession de disserand Second témoin jean quillianne Ruye , âgé de Vingt wois ans, domicilié à Alle ; profession Clounelser Sur la réquisition à nous faite par Clanceut Mitte Cols pource Deloufaut et oute signe Ly Sopte Michel Withelioh you udclanene Salac Elsine PRessi year & Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compavantes, par moi Clement Rage, adjout uni faisant les fonctions d'Officier Maire d , Jeffel co de l'État civil, soussigné,

Simont Maye udout an

ACTE DE NAISSA



Du Singt Josepiern jour du mois de Combre l'an Mil huit Cent dousia de heure Acte de naissance de joseph destrongée ditteffnes Dingt union jour du mois de Centre à Sont heure du Sode, fille naturel de j'eanne Detrongée det Stack, domicilié à Alle département de la dylo profession de journation ans et né à Brupelles agé de Vings domiciliée à et de profession de agée de département d ans et née à Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mushille Premier temgin jeun Baytette Callestines , age de treute ans, domicilié à ysoche profession de Cordonicer de Virigt with ans, domicilié à milion e Virigt wich and, domicilié à profession ; profession e Homaelier par la l'herène coporssens qui sur la réquisition à nous faite par la l'herène de jeunne de l'angle de l'une et tre Voi Linne de jeunne de l'angle de Honnelion Dit Alues, signe jean GRaye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties compa-, Clement trage udfout un rantes, par moi faisant les fonçtions d'Officier Maire de Solo 3 Calledant lemont Praye de l'État civil, soussigné,

Van Mit huit tout douge à ouse heure. du Acte de naissance de Jeanne Thes jour du mojo à clembre, à puit heure et demis Buytiens. du la de, sile de seun françois These, domicilié à historique de singt cing ans et no à ans et né à historiberry de de domiciliée à offiche et de anne Cathevine abts département de lu de profession de agée de Vingt Ciney ans et née à Milhe Le sexe de l'enfant a été reconnu être fermin. Premier témoin / eau quelleucus Xuyà de Vingt trois ans, domicilié à Alehe profession Honnelier. Second témoin jean Buptiste Calles Sucrt de trente / ans, domicilié à , profession Cordonauer Sur la réquisition à nous faite par jacce fran Cois Thors perre delenfant of onto Signe 1. B. Calleraux 151/2111 Jean & Raya

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi l'encent Caux adjoint au faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

360

ACTE DE NAISSANCE.

Du Vingt to Sim jour du mois de Combre l'an Mill huit Gut Da quor tre heure Acte de naissance de Marce Cuthamine Vuchicold an langue le Sings trois co jour du mois d clambra à hut houre de jean Buptiste thubenberghe, domicilié à agé de li ente qual e pars et ne à Mohe domiciliée à Abole agée de traite département du la Toyle profession de ans et née à plose
Le sexe de l'enfant a été reconnu être fancine.

Premier témoin peur Baptiste Callessant profession detreute ans, domicilié à affete Cordonne de Venyt Wois ans, domicilié à possible profession Sur la réquisition à nous faite par j'en Roptists Vantiellemberghe perpe illenfant tet oute Lique jandin kalden bligh Jean & Raya

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Cencest Acte donnée aux parties comparantes de l'Etat civil, soussigné, par moi Cencest Acte donnée aux parties comparantes de l'Etat civil, soussigné, par moi Cencest Acte donnée aux parties comparantes de l'Etat civil, soussigné, par moi cencest acte de l'Etat civil, soussigné, par moi cences de l'Etat civil, soussignée, par moi cencest acte de l'Etat civil, soussignée, par moi cences de l'Etat civil de l'Etat civ

Contint Laye

Du Micat optionaire jour du mois de l'embre l'an Millacit Cent duite à un heure du Acte de naissance de appellacie goussant à trois heure du Matin, file de quilliaging youssant, don du Matin, fille flate , département de la diffe profession de souveulles et de Miscouth Senhey don domiciliée à Alle domiciliée à affelie agée de Vings département de la de profession de neut ans et née à harbondery Le sexe de l'enfant a été reconnu être ferricuer Premier témoin Jean Baptiste Calles Vaent , ågé de trente / ans, domicilié à profession Cordonnier Second temgin / ean quilliance Vary de Vingt trois ans, domicilié à , profession de torricalier Sur la réquisition à nous faite par quillounne quiffer quillianne gouldant qui a dellarene J: B: Calleraert Jean G Raye

Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi Coment Kaise no jout and Maire d Mole faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, soussigné,

dement Rays

ACTE DE NAISSANCE.

Du Treme unione jour du mois de lembre Van Mil huit But douge a quatre heure Acte de naissance de quilliaunce cooffens Treste uniemes jour du mois de Cembre à du heure du Matin, sil de Jean Trancois gooffens, domicilié à approfession de four matie ans et né à Mohe domiciliée à Mole et de jeanné de Becker agée de Vinegt département de la Tryle profession de Cinq ans et née à Isthe Le sexe de l'enfant a été reconnu être Massalia Premier témoin quillianelle 000 feus de Verret Sept ans, domicilié à fische profession de romestique Second temoin Jean quillianne taye , ågé , profession de Smit trois ans, domicilié à More Tourcher Sur la réquisition à nous faite par Mi confois youffaces an francis goossens Guillelmit Gooffen Jean & Raye Constaté suivant la Loi et lecture du présent Acte donnée aux parties comparantes, par moi of Cloucecot chaire notout in faisant les fonctions d'Officier Maire d 1 // Che

de l'État civil, soussigné,

Souter Lay's

Closet arrêté parnous official de l'étateivil délèque par le Mair à éjésche le sing juntier de l'an Mit-huit cent trèize Chemout Kuye